

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le 04 FEV. 2010

Nos Réf : RD/EE/10.23

Monsieur le Maire, *Alain Berthoud,*

Je souhaite pouvoir m'entretenir très prochainement avec vous du devenir du « Mur pour la Paix », installé illégalement sur le Champ de Mars depuis l'an 2000.

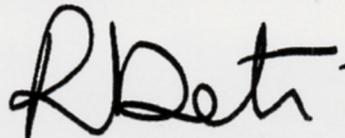
En effet, aucune considération ne peut justifier de laisser perdurer une situation qui place la Ville de Paris en dehors du Droit à ce sujet, et qui engage ainsi votre responsabilité.

Une décision de votre part est d'autant plus urgente que l'état de dégradation de cette construction et la dangerosité qui en résulte sont manifestes, ainsi qu'en attestent les photographies récentes que je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointes.

Dans l'attente de cette entrevue, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La situation, en terme de droit et de sécurité, nous impose de prendre une décision rapidement - je compte sur vous.

Rachida DATI



Monsieur Bertrand DELANOË
Maire de Paris